

Séance du 30 mars 2026

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **19**
Qui ont pris part à la délibération **19**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le TRENTE MARS à 20 heures,
le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Léon THEBAULT-MAVIEL, Maire.

Vote

Pour **19**
Contre **0**
Abstentions **0**

Présents : 19
Fabien CABROLIER, Didier CARLES, Sylvain CARLES, Alain
CAZALS, HéliA CERVEAU, Laurence DALBIN, Christophe DEGOY,
Agathe DELEBARRE, Stéphanie DELTOR, Nathalie GELY, Isabelle
HOCHART, David JOURDON, Didier LAURENS, Antoine
MALRAISON, Corinne MAVIEL, Joan MEGRET, Frédéric
MONTEILLET, Jean-Philippe MOULIN, Léon THEBAULT-MAVIEL.

Date de la convocation

23/03/2026

Date d'affichage

26/03/2026

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Isabelle HOCHART

**Délibération n° 2026/04/038 – Désignation des représentants auprès du
conseil d'administration de l'Association le Créneau**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Marcillac-Vallon est adhérente de l'association « Le Créneau » qui gère et anime les accueils de loisirs périscolaire, extra-scolaire et ados.

Au terme des statuts de l'association, la commune de Marcillac-Vallon est représentée au sein des instances de l'association et notamment au conseil d'administration par deux membres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- de désigner Léon THEBAULT-MAVIEL et Laurence DALBIN pour représenter la Commune de Marcillac-Vallon au sein de l'association « Le Créneau ».
- de désigner Didier CARLES et Sylvain CARLES en qualité de suppléants.

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL*

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL